



Propos antisémites sur un forum public internet

Par **frederic78**, le **09/08/2016** à **17:33**

Bonjour

J'ai été pris à partie sur un forum public internet par une internaute qui fait des allusions moqueuses antisémites à mon endroit.

Je précise que je n'ai jamais indiqué que je suis de confession juive, d'ailleurs je ne le suis pas. Même si ses propos sont modérés parfois très tardivement, j'aimerais savoir si une action est possible.

J'ai des captures d'écran si besoin est.

Merci pour votre attention.

Par **tomrif**, le **09/08/2016** à **17:55**

une action est possible. mieux vaut un constat d'huissier que des copies d'écran. si vous connaissez l'identité de l'auteur, alors une citation directe est possible, sinon une plainte avec constitution de partie civile. dans les 2 cas, il faut respecter plein de choses, donc soit longuement se renseigner, soit se rapprocher d'un avocat qui connaît le droit de la presse, soit d'une association lutant contre ce genre de propos.

Par **frederic78**, le **09/08/2016** à **18:04**

Merci de votre réponse, non l'auteur est anonyme bien sûr. Connaissez-vous une association efficace?